



Commune de Collonges

Comptes
2025

Commune de Collonges



Convocation de l'assemblée primaire

Le conseil municipal vous présente les comptes de l'exercice 2025 et vous invite à l'assemblée primaire du :

Mardi 16 juin 2026 à 19h30 – Salle Prafleuri

Ordre du jour :

1. Message de bienvenue
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 15 décembre 2025
3. Présentation des comptes 2025
4. Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes 2025
5. Prolongation de la zone réservée « Follatères – Lentillère »
6. Divers

Les comptes 2025, le procès-verbal de la dernière assemblée primaire et le rapport justificatif en lien avec la zone réservée peuvent être consultés au bureau communal, ainsi que sur le site internet de la commune, www.collonges.ch.

Table des matières

1. MESSAGE INTRODUCTIF	4
1.1 Taux d'endettement.....	5
1.2 Degré d'autofinancement	5
1.3 Part des charges d'intérêts	5
1.4 Dette brute par rapport aux revenus	5
1.5 Proportion des investissements	5
1.6 Part du service de la dette.....	6
1.7 Dette nette par habitant.....	6
1.8 Taux d'autofinancement	6
2. APERÇU GENERAL	7
2.1 Compte de résultat	7
2.2 Compte d'investissements	8
2.3 Financement et endettement nets	8
2.4 Compte de résultat échelonné.....	9
2.5 Bilan	10
2.6 Tableau de flux de trésorerie	11
2.7 Compte de résultat selon la classification fonctionnelle	12
2.8 Compte de résultat selon les natures	12
2.9 Compte des investissements selon la classification fonctionnelle	14
2.10 Compte des investissements selon les natures	14
3. TABLEAU DES CREDITS D'ENGAGEMENTS	15
4. TABLEAU DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES.....	15
5. TABLEAU DES PARTICIPATIONS.....	15
6. TABLEAU DES GARANTIES	15
7. EVOLUTION DE FORTUNE ET DU CAPITAL PROPRE.....	16
8. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS.....	17
9. TABLEAU DES PROVISIONS	18
10. RAPPORT SUCCINCT DE L'ORGANE DE REVISION.....	19
11. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	21
12. CONCLUSION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE	26

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, le Conseil a le plaisir de soumettre à votre examen et à votre disposition les comptes 2025.

1. MESSAGE INTRODUCTIF

Contrairement aux années précédentes, les comptes 2025 de la commune clôturent avec une perte de CHF 140'107.55.

Ce résultat déficitaire se justifie, d'une part, par une diminution des recettes des patentes et redevances, des revenus financiers, des subventions et dédommagements divers.

D'autre part, au niveau des dépenses de fonctionnement, nous devons constater une augmentation des charges touchant aussi bien les charges du personnel que les autres dépenses des charges de biens et services, la réfection et l'entretien des routes et bâtiments ainsi que les pertes importantes sur les débiteurs fiscaux.

La marge d'autofinancement 2025 ne s'élève qu'à CHF 255'853. Pour 2024, elle était de CHF 584'123. La marge d'autofinancement ne permet pas de couvrir le coût des investissements nets de CHF 475'331. Il en résulte une insuffisance de financement de CHF 219'477, insuffisance couverte par le prélèvement sur les disponibilités.

Les autorités communales sont inquiètes avec l'évolution des services autofinancés (eau potable, eaux usées, déchets). Les taxes perçues sur ces services sont insuffisantes pour couvrir les charges. La couverture des pertes est balancée par un prélèvement sur les fonds et financements spéciaux de CHF 95'380 (en 2024, CHF 66'294). Après de nombreuses démarches, les services de Monsieur Prix n'ont accepté que partiellement l'augmentation des taxes d'eau potable, avec entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2026.

Une réadaptation du règlement des taxes pour les eaux usées est encore à l'étude. Les taxes forfaitaires actuelles devront être remplacées par des taxes calculées selon le modèle des taxes du service de l'eau potable.

La comptabilisation de la perte de l'exercice (CHF 140'107.55) et du prélèvement sur les fonds des comptes autofinancés (CHF 95'379.69) entraîne une diminution de la fortune, capital propre, de CHF 4'033'690 à CHF 3'798'203.

En conclusion, malgré le résultat déficitaire de cet exercice, il convient de rester positif pour les exercices futurs, en exerçant un meilleur contrôle sur les dépenses et les recettes qui sont de la compétence de la commune.

Conseil Communal de Collonges

1.1 Taux d'endettement

Ce ratio calcule la dette nette en pourcentage des revenus fiscaux. Il est en augmentation, mais reste bon.

Evolution indicateurs	Comptes 2024	Comptes 2025	Moyenne
1. Taux d'endettement net	62.18%	71.62%	66.94%
	Bon	Bon	Bon

1.2 Degré d'autofinancement

Ce ratio indique la part d'investissements que la Commune est en mesure de financer par ses propres moyens. Il est en forte diminution.

Evolution indicateurs	Comptes 2024	Comptes 2025	Moyenne
2. Degré d'autofinancement	270.30%	53.83%	121.48%
	Haute conjoncture	Récession	Haute conjoncture

1.3 Part des charges d'intérêts

Ce ratio compare le volume des intérêts nets à l'ensemble des revenus courants. Il est stable.

Evolution indicateurs	Comptes 2024	Comptes 2025	Moyenne
3. Part des charges d'intérêts	0.49%	0.53%	0.51%
	Bon	Bon	Bon

1.4 Dette brute par rapport aux revenus

Ce ratio permet d'estimer le temps nécessaire au remboursement de la dette si l'intégralité des revenus y était consacrée. Il est en légère augmentation.

Evolution indicateurs	Comptes 2024	Comptes 2025	Moyenne
4. Dette brute par rapport aux revenus	124.68%	130.47%	127.51%
	Moyen	Moyen	Moyen

1.5 Proportion des investissements

Ce ratio compare les investissements bruts réalisés par rapport aux dépenses courantes. Il est en augmentation.

Evolution indicateurs	Comptes 2024	Comptes 2025	Moyenne
5. Proportion des investissements	6.70%	13.18%	10.12%
	Eff. d'inv. faible	Eff. d'inv. moyen	Eff. d'inv. moyen

1.6 Part du service de la dette

Ce ratio démontre la part des revenus qui est absorbée par les charges d'intérêts nets et par les amortissements du patrimoine administratif. Il est stable.

Evolution indicateurs	Comptes 2024	Comptes 2025	Moyenne
6. Part du service de la dette	14.00%	14.42%	14.20%
	Charge acceptable	Charge acceptable	Charge acceptable

1.7 Dette nette par habitant

Ce ratio mesure la part de dette par rapport au nombre d'habitants. Il est en augmentation.

Evolution indicateurs	Comptes 2024	Comptes 2025	Moyenne
7. Dette nette par habitant	1476	1722	1599
	Endettement moyen	Endettement moyen	Endettement moyen

1.8 Taux d'autofinancement

Ce ratio indique la part des revenus courants qui sont à disposition de la Commune pour financer ses investissements. Il est en diminution.

Evolution indicateurs	Comptes 2024	Comptes 2025	Moyenne
8. Taux d'autofinancement	15.77%	7.23%	11.60%
	Moyen	Mauvais	Moyen

2. APERÇU GENERAL

2.1 Compte de résultat

Avec un total de revenus financiers de **CHF 3'492'463.-**, et un total de charges financières de **CHF 3'236'609.-**, le compte de résultat intermédiaire dégage une marge d'autofinancement de **CHF 255'854.-**.

Après la comptabilisation des amortissements de **CHF 491'341.-** et des prélèvements sur les fonds de financement spéciaux de **CHF 95'380.-**, le compte de résultat présente un excédent de charges de **CHF 140'107.55**.

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	3'120'184.09	3'144'500.00	3'236'609.65
Revenus financiers	+ CHF	3'704'307.59	3'687'300.00	3'492'463.21
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	584'123.50	542'800.00	255'853.56
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	584'123.50	542'800.00	255'853.56
Amortissements planifiés	- CHF	500'407.30	602'570.00	491'340.80
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	620.00	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	66'294.11	95'040.00	95'379.69
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	140'107.55
Excédent de revenus	= CHF	150'010.31	34'650.00	-

Pour information, les prélèvements et les attributions aux financements spéciaux n'entrent plus dans le calcul de la marge d'autofinancement depuis la mise en place du nouveau plan comptable MCH2.

2.2 Compte d'investissements

Avec un total de dépenses de **CHF 483'531.-** et un total de recettes de **CHF 8'200.-**, le compte d'investissements présente un solde net de **CHF 475'331.-**.

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	219'305.10	1'924'000.00	483'531.37
Recettes	- CHF	3'200.00	405'500.00	8'200.00
Investissements nets	= CHF	216'105.10	1'518'500.00	475'331.37
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

2.3 Financement et endettement nets

La marge d'autofinancement de **CHF 255'854.-** et des dépenses nettes d'investissements de **CHF 475'331.-**, le compte de financement se solde par une insuffisance de financement de **CHF 219'477.-**.

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	584'123.50	542'800.00	255'853.56
Investissements nets	- CHF	216'105.10	1'518'500.00	475'331.37
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	975'700.00	219'477.81
Excédent de financement	= CHF	368'018.40	-	-

2.4 Compte de résultat échelonné

Les charges d'exploitation sont supérieures de **CHF 123'968.-** par rapport aux comptes 2024. Les revenus d'exploitation sont inférieurs de **CHF 148'229.-**. Le résultat provenant de l'activité d'exploitation (CHF 249'851) est compensé partiellement par le résultat de l'activité de financement (CHF 109'744). Le résultat total de l'exercice 2025 affiche une perte de **CHF 140'107.-**.

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	542'403.85	566'650.00	624'336.93
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	652'770.17	703'250.00	792'850.48
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	467'197.30	562'470.00	459'286.30
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	620.00	-
36 Charges de transferts	CHF	1'837'379.71	1'814'400.00	1'747'246.02
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	3'499'751.03	3'647'390.00	3'623'719.73
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	2'053'057.92	2'067'000.00	2'088'874.60
41 Patentes et concessions	CHF	150'807.20	128'000.00	108'375.35
42 Taxes	CHF	546'198.90	569'400.00	491'871.95
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	66'294.11	95'040.00	95'379.69
46 Revenus de transferts	CHF	705'738.42	722'900.00	589'366.39
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	3'522'096.55	3'582'340.00	3'373'867.98
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		22'345.52	-65'050.00	-249'851.75
34 Charges financières	CHF	54'991.50	41'000.00	54'128.35
44 Revenus financiers	CHF	182'656.29	140'700.00	163'872.55
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	127'664.79	99'700.00	109'744.20
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		150'010.31	34'650.00	-140'107.55
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	150'010.31	34'650.00	-140'107.55

2.5 Bilan

L'exercice 2025 a eu un impact principalement sur les postes suivants du bilan au 31.12.2025 :

- Disponibilité et placement à court terme : diminution de **CHF 396'542.-** due à l'insuffisance du financement des investissements et de l'excédent des charges de fonctionnement.
- Le patrimoine administratif est stable. Les investissements de l'exercice ont été compensés par les amortissements.
- Les engagements financiers à long terme ont été réduits des annuités de **CHF 115'000.-**.
- Le capital propre : diminution de **CHF 235'487.-**, soit la perte de l'exercice de **CHF 140'107.-** et les pertes sur les services autofinancés à hauteur de **CHF 95'379.-**.

Aperçu du bilan		Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025
1	Actif	9'215'999.10	8'869'384.48
	Patrimoine financier	3'905'657.98	3'575'052.79
100	Disponibilités et placements à court terme	1'400'316.17	1'003'773.29
101	Créances	741'039.90	991'059.06
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	433'906.16	249'824.69
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	1'330'395.75	1'330'395.75
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	5'310'341.12	5'294'331.69
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	4'675'784.67	4'674'330.00
142	Immobilisations incorporelles	93'185.45	89'029.79
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	242'479.00	242'479.00
146	Subventions d'investissement	298'892.00	288'492.90
2	Passif	9'215'999.10	8'869'384.48
	Capitaux de tiers	5'182'308.86	5'071'181.48
200	Engagements courants	569'194.35	680'821.13
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	303'520.13	195'765.97
205	Provisions à court terme	21'000.00	21'000.00
206	Engagements financiers à long terme	4'050'000.00	3'935'000.00
208	Provisions à long terme	125'000.00	125'000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	113'594.38	113'594.38
	Capital propre	4'033'690.24	3'798'203.00
29	Capital propre	4'033'690.24	3'798'203.00

2.6 Tableau de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passifs	provenance des fonds (+)	
	Augmentation des actifs et diminution des passifs	emploi de fonds (-)	
Résultat ordinaire du compte de résultats			-140'107.55
Résultat extraordinaire du compte de résultats			-
Amortissements planifiés		+	491'340.80
Attributions aux fonds et financements spéciaux		+	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-	95'379.69
Réévaluations des prêts du PA		+	-
Réévaluations des participations du PA		+	-
Attributions au capital propre		+	-
Prélèvements sur le capital propre		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			255'853.56
Dépenses d'investissements			
50 Immobilisations corporelles		-	349'710.13
51 Investissements pour le compte de tiers		-	-
52 Immobilisations incorporelles		-	112'165.84
54 Prêts		-	-
55 Participations et capital social		-	-
56 Propres subventions d'investissement		-	21'655.40
57 Subventions d'investissement redistribuées		-	-
Recettes d'investissements			
60 Transferts au patrimoine financier		+	-
61 Remboursements		+	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		+	-
63 Subventions d'investissement acquises		+	8'200.00
64 Remboursement de prêts		+	-
65 Transferts de participations		+	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		+	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		+	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			-475'331.37
	Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025	
100 Disponibilités et placements à court terme	1'400'316.17	1'003'773.29	
101 Créances	741'039.90	991'059.06	-250'019.16
102 Placements financiers à court terme	-	-	-
104 Actifs de régularisation	433'906.16	249'824.69	184'081.47
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-	-
107 Placements financiers	-	-	-
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	1'330'395.75	1'330'395.75	-
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-	-
200 Engagements courants	569'194.35	680'821.13	111'626.78
201 Engagements financiers à court terme	-	-	-
204 Passifs de régularisation	303'520.13	195'765.97	-107'754.16
205 Provisions à court terme	21'000.00	21'000.00	-
206 Engagements financiers à long terme	4'050'000.00	3'935'000.00	-115'000.00
208 Provisions à long terme	125'000.00	125'000.00	-
209 Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	113'594.38	113'594.38	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			-177'065.07
29 Capital propre	4'033'690.24	3'798'203.00	
Variation des liquidités et placements à court terme			-396'542.88
100 Disponibilités et placements à court terme	1'400'316.17	1'003'773.29	-396'542.88

2.7 Compte de résultat selon la classification fonctionnelle

Les revenus et les charges enregistrent d'importantes variations selon les tâches de la classification fonctionnelle.

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	689'417.13	139'131.70	755'460.00	126'900.00	844'707.04	123'559.49
1 Ordre et sécurité publics, défense	173'131.72	44'094.67	174'100.00	34'100.00	172'353.44	34'885.74
2 Formation	805'721.71	47'047.00	770'900.00	32'400.00	762'370.88	38'285.82
3 Culture, sports et loisirs, église	141'266.23	1'144.70	131'350.00	400.00	165'402.68	4'037.84
4 Santé	165'439.00	-	168'100.00	-	207'928.75	-
5 Prévoyance sociale	382'809.60	87'387.60	411'100.00	129'500.00	310'735.40	40'777.05
6 Trafic et télécommunications	433'770.32	57'139.51	429'580.00	40'900.00	423'053.16	46'736.73
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	680'108.23	551'018.68	665'820.00	551'240.00	562'496.25	455'320.10
8 Economie publique	35'071.50	98'778.53	144'980.00	159'400.00	127'325.60	113'044.27
9 Finances et impôts	113'855.95	2'744'859.31	96'300.00	2'707'500.00	151'577.25	2'731'195.86
Total des charges et des revenus	3'620'591.39	3'770'601.70	3'747'690.00	3'782'340.00	3'727'950.45	3'587'842.90
Excédent de charges		-		-		140'107.55
Excédent de revenus	150'010.31		34'650.00		-	

2.8 Compte de résultat selon les natures

Charges du personnel (30)

L'absence prolongée du comptable a entraîné une restructuration du service administratif. Cette restructuration a provoqué une augmentation des charges salariales de CHF 81'933.-. L'augmentation doit être atténuée car lors des exercices précédents la commune de Dorénaz facturait sous une autre rubrique la part de la commune au salaire du comptable. En 2024, le montant s'élevait à CHF 48'303.-.

Biens et services (31)

Cette rubrique enregistre une augmentation importante de CHF 140'080.-. Les principales augmentations concernent les frais d'électricité, chauffage et multimédia (22'300), les frais fiduciaires (23'000), les frais sur les routes et les immeubles (79'000) et les pertes fiscales (35'400).

Amortissements (33)

Le tableau des amortissements est publié à la fin du présent fascicule. Les amortissements du patrimoine administratif s'élèvent à CHF 459'286.- (467'197 en 2024).

Attributions aux fonds et financement spéciaux (35)

Aucune attribution aux fonds et financement spéciaux n'est prévue.

Charges de transfert (36)

Les charges de transfert comptabilisent toutes les subventions et contributions versées à des collectivités publiques (canton, communes, associations intercommunales) et aux ménages (aides individuelles, soutiens aux familles).

Revenus fiscaux (40)

Les revenus fiscaux totalisent des recettes pour un montant de CHF 2'088'874.-, en augmentation de CHF 35'817.- par rapport aux recettes de l'exercice 2024.

Les recettes fiscales des personnes physiques inférieures de CHF 215'964.- par rapport aux recettes 2024 sont compensées par une augmentation des recettes fiscales des personnes morales de CHF 235'774.-.

Patentes et concessions (41)

Cette position enregistre une diminution de CHF 42'433.- de la redevance due par FOMAB.

Taxes (42)

Cette position enregistre également une diminution de CHF 54'327.-, diminution justifiée en partie par la dissolution de la provision de CHF 30'000.- constituée en 2024 sur les recettes des taxes d'eau potable.

Revenus financiers (44)

Les revenus financiers se composent des intérêts de retard facturés, des dividendes de placement et locations diverses. Le dividende FOMAB inférieur de CHF 20'000.- par rapport à celui de 2024 justifie la diminution de cette position.

Revenus de transferts (46)

Les revenus de transferts comptabilisent tous les dédommagements et subventions perçues auprès des collectivités publiques.

Compte de résultats selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	542'403.85		566'650.00		624'336.93	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	652'770.17		703'250.00		792'850.48	
33 Amortissements du patrimoine administratif	467'197.30		562'470.00		459'286.30	
34 Charges financières	54'991.50		41'000.00		54'128.35	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		620.00		-	
36 Charges de transferts	1'837'379.71		1'814'400.00		1'747'246.02	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	65'848.86		59'300.00		50'102.37	
40 Revenus fiscaux		2'053'057.92		2'067'000.00		2'088'874.60
41 Patentes et concessions		150'807.20		128'000.00		108'375.35
42 Taxes		546'198.90		569'400.00		491'871.95
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		182'656.29		140'700.00		163'872.55
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		66'294.11		95'040.00		95'379.69
46 Revenus de transferts		705'738.42		722'900.00		589'366.39
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		65'848.86		59'300.00		50'102.37
Total des charges et des revenus	3'620'591.39	3'770'601.70	3'747'690.00	3'782'340.00	3'727'950.45	3'587'842.90
Excédent de charges		-		-		140'107.55
Excédent de revenus	150'010.31		34'650.00		-	

2.9 Compte des investissements selon la classification fonctionnelle

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale		-	-	160'000.00	-	192'216.85	-
1 Ordre et sécurité publics, défense		-	-	-	-	-	-
2 Formation		-	-	50'000.00	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, église		-	-	10'000.00	-	2'945.50	-
4 Santé		-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale		-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications		35'741.60	-	75'000.00	-	21'655.40	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire		183'563.50	3'200.00	1'453'000.00	317'500.00	266'713.62	8'200.00
8 Economie publique		-	-	176'000.00	88'000.00	-	-
9 Finances et impôts		-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		219'305.10	3'200.00	1'924'000.00	405'500.00	483'531.37	8'200.00
Excédent de dépenses			216'105.10		1'518'500.00		475'331.37
Excédent de recettes		-	-	-	-	-	-

2.10 Compte des investissements selon les natures

Compte des investissements selon les natures		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles		71'794.90	-	1'631'000.00	-	349'710.13	-
51 Investissements pour le compte de tiers		-	-	-	-	-	-
52 Immobilisations incorporelles		144'811.20	-	218'000.00	-	112'165.84	-
54 Prêts		-	-	-	-	-	-
55 Participations et capital social		-	-	-	-	-	-
56 Propres subventions d'investissement		2'699.00	-	75'000.00	-	21'655.40	-
57 Subventions d'investissement redistribuées		-	-	-	-	-	-
60 Transferts au patrimoine financier		-	-	-	-	-	-
61 Remboursements		-	-	-	-	-	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-	-	-	-	-	-
63 Subventions d'investissement acquises		-	3'200.00	-	405'500.00	-	8'200.00
64 Remboursement de prêts		-	-	-	-	-	-
65 Transferts de participations		-	-	-	-	-	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-	-	-	-	-	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		219'305.10	3'200.00	1'924'000.00	405'500.00	483'531.37	8'200.00
Excédent de dépenses			216'105.10		1'518'500.00		475'331.37
Excédent de recettes		-	-	-	-	-	-

Le volume des investissements nets atteint **CHF 475'331.-**, en augmentation de **CHF 269'226.-** par rapport aux comptes 2024 mais inférieur de **CHF 1'043'169.-** par rapport au budget. Cette différence s'explique par le report de la réfection du canal.

Les principaux investissements 2025 sont constitués des objets suivants :

- Bâtiments communaux/salle Präfleuri CHF 149'242
- Réseau eau potable CHF 185'596
- PGEE CHF 40'788
- PAZ et divers CHF 39'968
- Réseau routier cantonal CHF 21'655

3. TABLEAU DES CREDITS D'ENGAGEMENTS

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Municipal	Montant	Assemblée primaire				
			Conseil Municipal	Assemblée primaire								
	Projet Réservoir des Monts	750'000		12.12.2023					-		-	
									750'000	264'954	485'046	
	Chemins agricoles	520'000		10.12.2024					-		-	
									520'000	0	520'000	
	Réhabilitation du canal	1'500'000		10.12.2024					-		-	
									1'500'000	18'892	1'481'108	
	Bâtiment scolaire	4'850'000		15.12.2025					-		-	
									4'850'000	0	4'850'000	
									-		-	

4. TABLEAU DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Au 31.12.2025 aucun crédit supplémentaire d'engagements n'est utilisé par la Commune.

5. TABLEAU DES PARTICIPATIONS

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
RhôneEole	2'250		225'000	11'250	225'000	225'000
FMV	1'154		57'700	1'923	10'581	10'581
FOMAB	200		40'000	60'000	1	1
CFF	20		1'000	-	1	1
Société anonyme						
Fondation						
Société coopérative						
Divers						
Raiffeisen	1		200	6	200	200
BCVs	124			322	3'896	3'896
Satom	2'800			-	2'800	2'800

6. TABLEAU DES GARANTIES

en francs suisses	Solde au 01.01	Solde au 31.12	Ecart
Cautionnement EMS (solidaire 9 communes)	8'000'000	8'000'000	
Cautionnement CO St-Maurice (solidaires communes)	1'277'319	1'277'319	

7. EVOLUTION DE FORTUNE ET DU CAPITAL PROPRE

7.1 La fortune qui se montait à **CHF 4'033'690** au 31.12.2024 passe à **CHF 3'798'203** au 31.12.2025.

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	4'033'690	-	235'487	3'798'203
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	-229'082	-	95'380	-324'462
299	Excédent/découvert du bilan	4'262'772	-	140'108	4'122'665

8. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires	Contrôle
Comptes ordinaires									
1400	Terrains	160'000			160'000	-	160'000	0%	0.00%
1401	Routes / voies de communication	628'299	2'946		631'245	44'187	587'058	7%	7.00%
1402	Aménagement des cours d'eau du PA	71'252	18'892		90'144	6'310	83'834	7%	7.00%
1403	Autres travaux de génie-civil	2'813'509	185'956		2'999'465	209'962	2'789'503	7%	7.00%
1404	Bâtiments du PA	953'123	149'243		1'102'366	88'189	1'014'177	8%	8.00%
1405	Forêts PA	-	-		-	-	-	0%	0.00%
1406	Biens meubles du PA	46'401	11'566		57'967	21'408	36'558	35%	36.93%
1409	Autres immobilisations corporelles	1	-		1	-	1	50%	0.00%
1420	Logiciel du PA	-	-		-	-	-	50%	0.00%
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA	-	-		-	-	-	50%	0.00%
1429	Autres immobilisations incorporelles	96'385	93'274	8'200	181'459	89'130	92'329	50%	49.12%
144X	Prêts	-	-		-	-	-	Selon risque	0.00%
145X	Participation capital social	2'800	-		2'800	-	2'800	Selon risque	0.00%
146X	Subventions d'investissement	298'892	21'655		320'547	32'055	288'493	10%	10.00%
Total comptes ordinaires		5'070'662	483'531	8'200	5'545'993	491'241	5'054'753		

9. TABLEAU DES PROVISIONS

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
					-
2059.00	Provision route du Rhône	21'000			21'000
					-
					-
					-
					-
					-

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
					-
2089.00	Provision pertes sur débiteurs	125'000			125'000
					-
					-
					-
					-
					-

Total provisions à court terme		21'000	-	-	21'000
Total provisions à long terme		125'000	-	-	125'000
Total des provisions		146'000	-	-	146'000

10. RAPPORT SUCCINCT DE L'ORGANE DE REVISION



Rue des Cèdres 10
CP 478
1951 Sion
T. 027 327 30 30
www.nofival.ch

Rapport de l'auditeur indépendant sur les comptes annuels 2025 à l'Assemblée primaire de la commune de Collonges

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la commune de Collonges, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune de Collonges, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil communal relatives aux comptes annuels

Le Conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des art. 74 et ss de la LCo ainsi que l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil communal, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo, des art. 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée,
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo,
- l'endettement de la commune de Collonges est considéré comme moyen et que, durant l'exercice, il a diminué par rapport à l'année précédente,
- selon notre appréciation, la commune de Collonges est en mesure de faire face à ses engagements,
- l'entretien final avec le Conseil communal a eu lieu

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 26 mai 2026

NOFIVAL SA
ASR 501643



Maxime Lambercy
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Muriel Rieben Celano
Révisseure agréée

11.ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la commune de Collonges

1. Base légale

L'établissement du compte de la commune de Collonges se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La commune de Collonges se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr. 1.--

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 07 Recettes fiscales

- Les recettes fiscales sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr. 1.--

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 10'000.-- par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 14 Tableau des flux de trésorerie

- Le tableau des flux de trésorerie simplifié est élaboré sur la base du tableau de financement actualisé du MCH1.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 18 Indicateurs financiers

- Les indicateurs de 1ère et 2ème priorités, recommandés par la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, sont présentés dans le message introductif. Les définitions et mode de calcul se trouvent dans le manuel "modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes" dans l'annexe C.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont inscrits dans le groupe de matières approprié et amortis en conséquence.

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

En outre, des correctifs d'actifs spécifiques (ducroire) sont enregistrés pour les créances fiscales.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr. 1.--.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 109)

Les créances résultant de financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers sont comptabilisées à l'actif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr. 10'000.-- par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains : 0% (compte bilan 1400)
Routes et voies de communication : 7% (compte bilan 1401)
Aménagement des cours d'eau : 7% (compte bilan 1402)
Autres travaux de génie-civil : 7% (compte bilan 1403)
Bâtiments : 8% (compte bilan 1404)
Forêts : 0% (compte bilan 1405)
Biens meubles : 35% (compte bilan 1406)
Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 10%.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr. 1.--.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de

clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à Fr. 1.--.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à Fr. 1.--.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

VERSION du 26.10.2021



12. CONCLUSION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

La marge d'autofinancement est de **CHF 255'853.-**. Elle est en diminution par rapport à l'exercice précédent. Les investissements nets sont de **CHF 475'331.-**. L'endettement net de la Commune a ainsi augmenté de **CHF 219'478.-**.

Après comptabilisation des amortissements de **CHF 491'340.-**, l'excédent de charges de l'exercice se monte à **CHF 140'107.-**. La fortune nette de la Commune a ainsi diminué et se monte au 31.12.2025 à **CHF 3'798'203.-**.

La situation financière de la Commune peut être considérée comme saine, l'endettement net par habitant étant de **CHF 1'722.-** au 31.12.2025.

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communal vous invite à approuver les comptes 2025.

Collonges, le 27 mai 2026

ADMINISTRATION COMMUNALE

Bilan des mouvements 01.01.2025 - 31.12.2025

Monnaie CHF
Commune de Collonges

Numéro	Désignation	Report de solde	Solde période	Solde final	%
Actif		9 215 999,10	-346 614,62	8 869 384,48	-3,76
10	Patrimoine financier	3 905 657,98	-330 605,19	3 575 052,79	-8,46
100	Disponibilités et placements à court terme	1 400 316,17	-396 542,88	1 003 773,29	-28,32
1000.00	Caisse	1 506,85	288,65	1 795,50	19,16
1001.00	PostFinance 19-3325-7	1 279 791,11	-398 456,98	881 334,13	-31,13
1002.00	Raiffeisen CH78 8080 8009 2204 0354 0	3 122,33	-1 348,10	1 774,23	-43,18
1002.05	UBS CH24 0026 4264 H220 0007 0	80 716,13	-80,00	80 636,13	-0,10
1002.10	BCV CH71 0076 5000 Z010 0443 3	5 553,10	3 093,55	8 646,65	55,71
1002.11	BCV CH10 0076 5000 U083 1042 4	29 626,65	-40,00	29 586,65	-0,14
101	Créances	741 039,90	250 019,16	991 059,06	33,74
1010.00	Débiteurs facturations diverses	121 097,45	20 840,70	141 938,15	17,21
1011.02	Avance aide sociale CMS	55 450,05	-1 923,20	53 526,85	-3,47
1011.05	Bourgeoisie c/c	-2 673,45	19 915,66	17 242,21	744,94
1011.06	Bâtiment scolaire c/c	0,00	40 525,00	40 525,00	0,00
1012.00	Débiteurs impôts PP	-1 524 446,90	-250 951,75	-1 775 398,65	-16,46
1012.01	Impôts à notifier	2 059 000,00	396 000,00	2 455 000,00	19,23
1019.10	Impôt anticipé	32 612,75	25 612,75	58 225,50	78,54
104	Actifs de régularisation	433 906,16	-184 081,47	249 824,69	-42,42
1041.00	Actifs transitoires	433 906,16	-184 081,47	249 824,69	-42,42
108	Immobilisations corporelles PF	1 330 395,75	0,00	1 330 395,75	0,00
1080.00	Terrains à construire	1 020 000,00	0,00	1 020 000,00	0,00
1084.00	Surface commerciale	310 395,75	0,00	310 395,75	0,00
14	Patrimoine administratif	5 310 341,12	-16 009,43	5 294 331,69	-0,30
140	Immobilisations corporelles PA	4 675 784,67	-1 454,67	4 674 330,00	-0,03
1400.00	Biens-fonds	160 000,00	0,00	160 000,00	0,00
1401.00	Réseau routier communal	448 450,65	-31 391,50	417 059,15	-7,00
1401.01	Eclairage public	155 671,55	-10 897,00	144 774,55	-7,00
1401.05	Passerelle	0,00	2 739,35	2 739,35	0,00
1401.10	Routes agricoles	24 176,90	-1 692,35	22 484,55	-7,00
1402.00	Cours d'eau, torrents	71 252,25	12 581,90	83 834,15	17,66
1403.00	Réseau eau potable	2 170 077,97	21 033,88	2 191 111,85	0,97
1403.01	Réseau eaux usées	533 747,10	-37 362,25	496 384,85	-7,00
1403.05	Ecopoints	29 761,25	-2 083,25	27 678,00	-7,00
1403.06	Cimetière	7 239,25	-506,70	6 732,55	-7,00
1403.07	Centrale du Bouet	62 574,50	-4 380,20	58 194,30	-7,00
1403.08	Autres travaux génie civil	10 108,30	-707,55	9 400,75	-7,00
1404.00	Bâtiments communaux	352 031,10	9 256,60	361 287,70	2,63
1404.01	Dépôt voirie	91 106,50	-7 288,50	83 818,00	-8,00
1404.02	Salle multi activités Prafleuri	509 985,40	59 085,50	569 070,90	11,59
1406.00	Mobilier	2 472,20	6 652,40	9 124,60	269,09
1406.01	Equipement informatique	411,95	-144,15	267,80	-34,99
1406.05	Véhicules	46 716,80	-16 350,85	30 365,95	-35,00
1409.00	Autres immobilisations corporelles	1,00	0,00	1,00	0,00
142	Immobilisations incorporelles	93 185,45	-4 155,66	89 029,79	-4,46
1429.01	Immobilisations incorporelles	88 094,10	-22 004,30	66 089,80	-24,98
1429.02	Immob. incorp. eau potable	1 487,35	-743,65	743,70	-50,00
1429.03	Immob. incorp. eau usée	3 604,00	18 592,29	22 196,29	515,88
145	Participations, capital social	242 479,00	0,00	242 479,00	0,00
1454.00	Actions RhônEole	225 000,00	0,00	225 000,00	0,00
1454.01	Actions FMV	10 581,00	0,00	10 581,00	0,00
1454.02	Actions FOMAB	1,00	0,00	1,00	0,00
1454.03	Actions BCV	3 896,00	0,00	3 896,00	0,00
1454.04	Actions SATOM	2 800,00	0,00	2 800,00	0,00
1454.05	Actions CFF	1,00	0,00	1,00	0,00
1454.06	Raiffeisen du Salentin/parts sociales	200,00	0,00	200,00	0,00
146	Subventions d'investissement	298 892,00	-10 399,10	288 492,90	-3,48
1461.00	Institutions handicapés	1,00	0,00	1,00	0,00
1461.01	Réseau routier cantonal	14 580,00	18 031,90	32 611,90	123,68
1461.02	Correction du Rhône	1,00	0,00	1,00	0,00
1462.00	Subvention rénovation église	284 310,00	-28 431,00	255 879,00	-10,00
Perte réelle		0,00	140 107,55	140 107,55	0,00
Total Actif		9 215 999,10	-206 507,07	9 009 492,03	-2,24

Bilan des mouvements 01.01.2025 - 31.12.2025

Monnaie CHF
Commune de Collonges

Numéro	Désignation	Report de solde	Solde période	Solde final	%
Passif		-9 215 999,10	206 507,07	-9 009 492,03	-2,24
20	Capitaux de tiers	-5 182 308,86	111 127,38	-5 071 181,48	-2,14
200	Engagements courants	-569 194,35	-111 626,78	-680 821,13	19,61
2000.00	Créanciers	-569 561,20	-111 259,93	-680 821,13	19,53
2002.00	TVA due	366,85	-366,85	0,00	100,00
204	Passifs de régularisation	-303 520,13	107 754,16	-195 765,97	-35,50
2041.00	Passifs transitoires	-303 520,13	107 754,16	-195 765,97	-35,50
205	Provisions à court terme	-21 000,00	0,00	-21 000,00	0,00
2059.00	Provision route du Rhône	-21 000,00	0,00	-21 000,00	0,00
206	Engagements financiers à long terme	-4 050 000,00	115 000,00	-3 935 000,00	-2,84
2064.00	BCV 874.71.67	-900 000,00	25 000,00	-875 000,00	-2,78
2064.01	BCV 877.42.59	-500 000,00	20 000,00	-480 000,00	-4,00
2064.02	BCV 342.43.76	-180 000,00	20 000,00	-160 000,00	-11,11
2064.05	Raiffeisen 467.05.30	-180 000,00	0,00	-180 000,00	0,00
2064.11	Emprunt Bourgeoisie 1	-930 000,00	10 000,00	-920 000,00	-1,08
2064.12	Emprunt Bourgeoisie 2	-440 000,00	20 000,00	-420 000,00	-4,55
2064.13	Emprunt Bourgeoisie 3	-920 000,00	20 000,00	-900 000,00	-2,17
208	Provisions à long terme	-125 000,00	0,00	-125 000,00	0,00
2089.00	Provision pertes sur débiteurs	-125 000,00	0,00	-125 000,00	0,00
209	Engagements envers les financements spéciaux et les fonds enregistrés comme capitaux de tiers	-113 594,38	0,00	-113 594,38	0,00
2090.00	Fonds pour abris PC	-113 594,38	0,00	-113 594,38	0,00
29	Capitaux propres	-4 033 690,24	95 379,69	-3 938 310,55	-2,36
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	229 081,98	95 379,69	324 461,67	-41,64
2900.00	C/C eau potable	94 161,98	48 447,32	142 609,30	-51,45
2900.01	C/C eaux usées	146 816,68	32 689,08	179 505,76	-22,27
2900.02	C/C traitement déchets	-11 896,68	14 243,29	2 346,61	-119,72
299	Excédent/découvert du bilan	-4 262 772,22	0,00	-4 262 772,22	0,00
2999.00	Fortune fin d'exercice	-4 262 772,22	0,00	-4 262 772,22	0,00

L'extrait contient des écritures du lot/des lots qui ne sont pas encore validées et qui peuvent de ce fait à tout moment être modifiées ou supprimées.

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement - Recap par dicastère
Commune de Collonges

	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	844 707,04	123 559,49 721 147,55	755 460	126 900 628 560	689 417,13	139 131,70 550 285,43
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	172 353,44	34 885,74 137 467,70	174 100	34 100 140 000	173 131,72	44 094,67 129 037,05
2	FORMATION	762 370,88	38 285,82 724 085,06	770 900	32 400 738 500	805 721,71	47 047,00 758 674,71
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISE	165 402,68	4 037,84 161 364,84	131 350	400 130 950	141 266,23	1 144,70 140 121,53
4	SANTE	207 928,75	207 928,75	168 100	168 100	165 439,00	165 439,00
5	PREVOYANCE SOCIALE	310 735,40	40 777,05 269 958,35	411 100	129 500 281 600	382 809,60	87 387,60 295 422,00
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	423 053,16	46 736,73 376 316,43	429 580	40 900 388 680	433 770,32	57 139,51 376 630,81
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	562 496,25	455 320,10 107 176,15	665 820	551 240 114 580	680 108,23	551 018,68 129 089,55
8	ECONOMIE PUBLIQUE	127 325,60	113 044,27 14 281,33	144 980 14 420	159 400	35 071,50 63 707,03	98 778,53
9	FINANCES ET IMPOTS	151 577,25 2 579 618,61	2 731 195,86	96 300 2 611 200	2 707 500	113 855,95 2 631 003,36	2 744 859,31
	TOTAL	3 727 950,45	3 587 842,90 140 107,55	3 747 690 34 650	3 782 340	3 620 591,39 150 010,31	3 770 601,70

L'extrait contient des écritures du lot/des lots qui ne sont pas encore validées et qui peuvent de ce fait à tout moment être modifiées ou supprimées.

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	844 707,04	123 559,49	755 460	126 900	689 417,13	139 131,70
01	Législatif et exécutif	123 731,45		152 100		126 388,05	
011	Législatif	1 107,40		3 000		4 122,70	
011.3130.12	Frais votations et élections	1 107,40		3 000		4 122,70	
012	Exécutif	122 624,05		149 100		122 265,35	
012.3000.00	Rétribution du conseil municipal	91 239,75		114 000		97 597,75	
012.3050.00	Cotisations AVS/AI/AC	5 396,96		7 700		4 694,00	
012.3052.00	Cotisations LPP	10 895,25		10 100		6 383,40	
012.3053.00	Cotisations LAA	318,41		500		127,07	
012.3054.00	Cotisations CIVAF	2 286,88		3 400		2 281,18	
012.3055.00	Cotisations APG	-364,00		400			
012.3090.00	Frais de formation personnel			5 000			
012.3170.00	Frais de déplacements et autres	12 850,80		7 000		9 125,20	
012.3199.00	Autres frais pour conseil			1 000		2 056,75	
02	Services généraux	720 975,59	123 559,49	603 360	126 900	563 029,08	139 131,70
022	Services généraux	494 288,42	58 777,24	404 900	57 400	365 571,64	69 145,81
022.3010.00	Traitements du personnel	214 023,75		140 000		138 768,50	
022.3050.00	Cotisations AVS/AI/AC	13 891,67		10 700		9 493,36	
022.3052.00	Cotisations LPP	11 151,90		7 700		17 442,95	
022.3053.00	Cotisations LAA	939,16		650		415,22	
022.3054.00	Cotisations CIVAF	6 097,78		4 500		3 436,89	
022.3055.00	Cotisations APG	6 080,75		1 100		2 682,24	
022.3090.00	Frais de formation personnel	3 170,10				2 562,30	
022.3100.00	Matériel de bureau	3 424,40		2 000		3 845,50	
022.3102.00	Imprimés, publications	4 081,20		1 500		2 688,45	
022.3110.00	Mobilier	5 714,80		1 000		108,10	
022.3113.00	Matériel informatique	76,90		4 000		317,80	
022.3130.03	Frais d'encaissement	16 416,50		12 000		13 616,10	
022.3130.04	Frais de port	8 365,80		6 000		5 742,45	
022.3130.05	Frais de réception	14 880,70		15 000		18 465,45	
022.3130.06	Frais bancaires	1 322,43		1 500		1 311,63	
022.3130.07	Frais de téléphone et multimédia	10 660,70		8 000		6 011,80	
022.3130.08	Frais divers	376,95		500		26,20	
022.3132.00	Frais fiduciaire	31 638,15		10 000		9 945,20	
022.3132.09	Honoraires recherche personnel	9 729,00				30,00	
022.3133.00	Frais support consultant informatique	20 482,25		35 000		5 237,45	
022.3134.00	Assurances diverses	1 381,20		10 000		9 849,45	
022.3137.03	Impôt cantonal	12 808,75		14 000		10 000,00	
022.3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau			500			
022.3158.00	Prestations informatique	34 914,66		47 500		39 684,70	
022.3161.00	Location photocopieur et photocopies	4 412,22		4 200		4 471,45	

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
022.3170.00	Frais de déplacements et autres	650,25		500		879,30	
022.3199.50	Autres charges des autorités	2 000,00					
022.3300.60	Amortissements biens meubles	5 057,35		1 050		1 552,95	
022.3320.90	Amortis. immobilisations incorporelles	15 704,20					
022.3612.05	Participation intercommunale	27 030,70		60 000		48 303,40	
022.3632.25	Contribution au District	1 730,00				1 686,00	
022.3636.00	Cotisations et dons	6 074,20		6 000		6 996,80	
022.4210.00	Emoluments administratifs		2 018,10		2 500		2 867,00
022.4260.00	Récupération frais d'encaissement		15 580,60		9 000		11 156,05
022.4260.04	Recettes diverses				500		11 203,40
022.4451.00	Dividende FMV SA		1 923,35		2 000		1 923,35
022.4451.02	Dividende BCV		322,40		400		310,30
022.4612.06	Part. Bie salaire secrétariat		15 432,79		22 500		18 185,71
022.4612.07	Part. Bie gestion infrastructures		3 500,00		3 500		3 500,00
022.4632.02	Part. Bie aux frais administratifs		15 000,00		12 000		15 000,00
022.4910.04	Prestations internes cadastre		5 000,00		5 000		5 000,00
029	Immeubles administratifs	226 687,17	64 782,25	198 460	69 500	197 457,44	69 985,89
029.3010.01	Personnel d'entretien	51 402,00		51 900		51 402,00	
029.3050.00	Cotisations AVS/AI/AC	3 372,05		3 950		3 402,89	
029.3052.00	Cotisations LPP	3 058,20		3 200		3 202,20	
029.3053.00	Cotisations LAA	199,11		250		208,71	
029.3054.00	Cotisations CIVAF	1 429,12		1 650		1 429,12	
029.3055.00	Cotisations APG	338,75		500		488,72	
029.3101.00	Produit et matériel de conciergerie	9 237,27		8 500		8 667,90	
029.3101.05	Matériel exploitation salle Prafleuri	3 168,90		800		618,10	
029.3120.01	Electricité	14 518,25		12 000		14 506,95	
029.3120.02	Chauffage	12 090,85		10 000		6 935,75	
029.3130.07	Frais de téléphone et multimédia	4 472,12		3 100		1 375,90	
029.3134.01	Assurance bâtiments	6 489,65		5 800		5 767,20	
029.3144.00	Entretien bâtiments communaux	14 210,70		5 000		7 214,10	
029.3144.01	Entretien bâtiment Prafleuri	21 490,50		10 000		17 108,95	
029.3170.00	Frais de déplacements et autres	309,00		100		171,00	
029.3300.40	Amortissements bâtiments	80 900,70		81 710		74 957,95	
029.4470.00	Loyers appartements		23 380,00		36 800		35 480,00
029.4470.06	Fermage		5 950,00				1 321,00
029.4472.00	Location salles		19 750,00		16 000		16 600,00
029.4612.01	Part conciergerie bourgeoisie		384,56		200		410,75
029.4612.02	Part conciergerie église		811,82		1 500		1 177,43
029.4910.06	Partic. conciergerie école		14 505,87		15 000		14 996,71

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	172 353,44	34 885,74	174 100	34 100	173 131,72	44 094,67
11	Sécurité publique	52 305,60	8 285,04	52 500	4 900	54 274,76	6 853,02
111	Police	52 305,60	8 285,04	52 500	4 900	54 274,76	6 853,02
111.3611.00	Réseau de communication Polycom	1 017,30		1 100		1 013,80	
111.3632.02	Police intercommunale du Salentin	51 288,30		51 400		53 260,96	
111.4632.04	Recettes police intercommunale du Salentin		8 285,04		4 900		6 853,02
12	Justice	49 795,60		44 000		27 969,45	
120	Justice commune	4 852,15		4 000		4 095,05	
120.3632.14	Juge intercommunal	4 852,15		4 000		4 095,05	
121	Justice district	2 422,40		2 800		2 509,55	
121.3631.06	Participation au tribunal du district	2 422,40		2 800		2 509,55	
122	Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte	42 521,05		37 200		21 364,85	
122.3631.16	Participation à l'APEA	7 603,75		7 000		6 833,50	
122.3632.05	Serv. officiel de la Curatelle	27 707,30		25 200		7 968,35	
122.3632.13	Contributions curateurs	7 210,00		5 000		6 563,00	
14	Questions juridiques	22 831,60	15 293,85	18 300	15 000	26 131,20	14 321,00
140	Questions juridiques	22 831,60	15 293,85	18 300	15 000	26 131,20	14 321,00
140.3101.01	Part cantonale documents d'identité	1 430,40		2 400		1 499,70	
140.3101.02	Part cantonale permis de séjour	1 444,00		3 300		3 721,50	
140.3132.02	Frais mise à jour plans cadastraux	13 600,55		6 000		14 291,25	
140.3132.03	Frais conservation cadastre	1 356,65		1 600		1 618,75	
140.3910.04	Prestations internes cadastre	5 000,00		5 000		5 000,00	
140.4210.01	Emoluments documents d'identité		2 240,00		3 300		2 415,00
140.4210.02	Emoluments permis de séjour		2 690,00		5 200		5 924,00
140.4210.03	Emoluments cadastre		1 163,70		2 000		2 853,00
140.4210.04	Emoluments droits de cité		1 000,00				
140.4260.02	Refacturation travaux de géomètre		8 200,15		4 500		3 129,00
15	Service du feu	42 382,29	11 306,85	53 100	14 200	59 904,26	22 920,65
150	Service du feu	8 522,50	11 573,35	15 100	11 700	9 834,05	12 935,25
150.3010.03	Commision chargé de sécurité	360,00		1 000		809,95	
150.3120.01	Electricité	2 523,95		2 000		2 274,15	
150.3143.02	Entretien des hydrantes	392,30		7 100		1 360,50	
150.3144.05	Entretien bâtiment du feu	246,25				389,45	
150.3160.00	Loyer bâtiment du feu	5 000,00		5 000		5 000,00	
150.4200.00	Taxes d'exemption service du feu		10 323,35		10 500		11 685,25
150.4631.16	Subv. Service du feu		1 250,00		1 200		1 250,00

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
151	Service du feu, organisation intercommunale	33 859,79	-266,50	38 000	2 500	50 070,21	9 985,40
151.3632.03	CSP intercommunal du Salentin	33 859,79		38 000		50 070,21	
151.4632.05	Recettes CSP intercommunal du Salentin		-266,50		2 500		9 985,40
16	Défense	5 038,35		6 200		4 852,05	
162	Dépense civile	814,75		500		365,55	
162.3000.02	Commissions du feu	105,00					
162.3120.01	Electricité	153,65		100		75,35	
162.3144.07	Entretien abri PC	340,15		200		150,25	
162.3611.02	Système alarme Polyalert	215,95		200		139,95	
163	EMCR	4 223,60		5 700		4 486,50	
163.3632.04	Etat-Major intercommunal	2 736,40		4 200		3 387,70	
163.3636.04	Partic. aux secours régional	1 487,20		1 500		1 098,80	

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FORMATION	762 370,88	38 285,82	770 900	32 400	805 721,71	47 047,00
21	Scolarité obligatoire	737 865,80	30 263,37	745 600	24 600	784 882,76	39 347,00
212	Degré primaire	481 296,98	25 363,37	505 800	19 900	472 765,20	36 217,00
212.3000.06	Commissions activités sportives	500,00		500		500,00	
212.3104.00	Fournitures et matériel scolaire			8 000		7 560,00	
212.3111.02	Achat et matériel gymnastique	2 745,45		5 000			
212.3130.07	Frais de téléphone et multimédia	4 856,48		3 000		2 154,00	
212.3130.09	Transports élèves	2 321,55		2 400		5 300,75	
212.3130.10	Activités sportives et culturelles	-2 298,20		1 500		4 913,00	
212.3161.00	Location photocopieur et photocopies	4 116,98		3 600		3 608,90	
212.3320.90	Amortis. immobilisations incorporelles			25 000			
212.3631.02	Contribution au personnel enseignant	373 188,80		345 300		346 417,80	
212.3632.07	ASI école intercommunale	95 865,92		111 500		102 310,75	
212.4631.00	Subvention matériel scolaire		13 760,00		12 000		11 490,00
212.4632.07	ASI recettes intercommunales		11 603,37		7 900		24 727,00
213	Degré secondaire I CO	225 929,15	4 900,00	209 600	4 700	285 781,55	3 130,00
213.3104.00	Fournitures et matériel scolaire			2 000		1 710,00	
213.3130.09	Transports élèves	10 292,00		11 000		11 529,00	
213.3130.11	Repas scolaire	11 904,00		10 000		12 432,00	
213.3130.18	Frais d'études CO	5 100,00		5 000		4 260,00	
213.3612.00	Frais d'écologie CO	106 552,00		103 500		175 122,00	
213.3631.02	Contribution au personnel enseignant	88 826,00		78 100		80 728,55	
213.3631.14	Péréquation transport élèves CO	1 785,15					
213.3632.06	Participation ressources pédagogiques	1 470,00					
213.4260.03	Remb. frais d'études		1 700,00		1 200		1 420,00
213.4631.00	Subvention matériel scolaire		3 200,00		2 000		1 710,00
213.4631.02	Péréquation transort élèves CO				1 500		
217	Bâtiments scolaires	30 639,67		30 200		26 336,01	
217.3101.00	Produit et matériel de conciergerie	83,40		2 000		82,05	
217.3120.01	Electricité	3 886,95		2 500		2 278,10	
217.3120.02	Chauffage	6 608,15		7 000		4 836,80	
217.3134.01	Assurance bâtiments	1 959,70		800		1 909,55	
217.3144.03	Entretien bâtiment scolaire	3 595,60		1 500		2 232,80	
217.3632.99	Partic. à l'ass. bât. école			1 400			
217.3910.06	Partic. conciergerie école	14 505,87		15 000		14 996,71	
22	Ecoles spécialisées	7 447,33		7 900		4 441,00	
220	Ecoles spécialisées	7 447,33		7 900		4 441,00	
220.3104.00	Fournitures et matériel scolaire			300			
220.3631.00	Part communale transport élèves handicap	7 447,33		7 600		8 131,00	

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
220.3631.02	Contribution au personnel enseignant					-3 690,00	
23	Formation professionnelle initiale	8 413,50	4 626,60	11 000	5 600	8 612,70	4 300,00
230	Formation professionnelle initiale	8 413,50	4 626,60	11 000	5 600	8 612,70	4 300,00
230.3634.00	Participation frais transports apprentis	8 413,50		11 000		8 612,70	
230.4631.03	Participation du canton aux frais de transports		4 626,60		5 600		4 300,00
25	Ecole de formation générale	7 691,50	3 395,85	5 300	2 200	6 832,20	3 400,00
251	Ecole de maturité gymnasiale	7 691,50	3 395,85	5 300	2 200	6 832,20	3 400,00
251.3634.01	Participation frais transports étudiants	7 691,50		5 300		6 832,20	
251.4631.03	Participation du canton aux frais de transports		3 395,85		2 200		3 400,00
29	Autres système éducatifs	952,75		1 100		953,05	
299	Formation non-mentionnée ailleurs	952,75		1 100		953,05	
299.3632.00	Participation au loyer CIO Martigny	716,60		800		717,85	
299.3636.05	Fonds formation continue adultes	236,15		300		235,20	

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISE	165 402,68	4 037,84	131 350	400	141 266,23	1 144,70
31	Héritage culturel	869,00		1 000			
311	Musées et arts plastiques	869,00		1 000			
311.3612.01	Fonds culturel intercommunal	869,00		1 000			
32	Culture, autres	36 827,91		24 700		24 350,55	
323	Ecole de musique	1 200,00		1 200		1 400,00	
323.3637.02	Conservatoire de musique	1 200,00		1 200		1 400,00	
329	Culture, autres	35 627,91		23 500		22 950,55	
329.3130.15	Décoration des rues	11 118,86		12 000		10 949,15	
329.3130.16	Frais promotion civique	459,05					
329.3636.01	Frais jeunesse et culture	2 650,00		1 500		2 350,00	
329.3636.02	Subventions aux sociétés locales	21 400,00		10 000		9 651,40	
34	Sport et loisirs	52 347,75	4 037,84	26 700	400	38 491,10	1 144,70
341	Sports	10 300,70	4 037,84	1 000	400	2 861,75	1 144,70
341.3140.00	Entretien terrain sport	10 094,55		1 000		2 861,75	
341.3300.40	Amortissements bâtiments	206,15					
341.4632.06	Part. Bie 40% entretien terrain sport		4 037,84		400		1 144,70
342	Loisirs	42 047,05		25 700		35 629,35	
342.3140.01	Entretien places et parcs	13 249,40		5 000		21 483,10	
342.3141.03	Entretien chemins pédestres	28 797,65		20 000		14 146,25	
342.3300.30	Amortis. autres travaux de génie civil			700			
35	Eglises et affaires religieuses	75 358,02		78 950		78 424,58	
350	Eglise catholique romaine	69 944,02		73 450		73 000,58	
350.3632.15	Participation paroisse d'Outre-Rhône	41 513,02		45 000		41 410,58	
350.3660.20	Amortissements	28 431,00		28 450		31 590,00	
351	Eglise réformée évangélique	5 414,00		5 500		5 424,00	
351.3632.09	Participation église réformée	5 414,00		5 500		5 424,00	

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	SANTE	207 928,75		168 100		165 439,00	
41	Hôpitaux, homes médicalisés	95 421,50		54 000		63 298,70	
412	Homes médicalisés et maison pour personnes âgées	95 421,50		54 000		63 298,70	
412.3632.10	Participation frais exploitation EMS	31 605,80		30 000		29 436,65	
412.3634.02	Participation aus soins longue durée	63 815,70		24 000		33 862,05	
42	Soins ambulatoires	80 427,30		83 100		73 765,90	
421	Soins ambulatoires	79 976,70		83 100		73 490,90	
421.3632.11	Participation au centre médico-social	79 976,70		83 100		73 490,90	
422	Services de sauvetage	450,60				275,00	
422.3199.02	Frais divers santé	450,60				275,00	
43	Prévention	21 978,15		18 500		18 046,55	
433	Service médical scolaire	21 978,15		18 500		18 046,55	
433.3631.09	Financement santé scolaire	1 212,60		1 000		1 210,10	
433.3637.01	Soins dentaires scolaires	20 765,55		17 500		16 836,45	
49	Santé publique non mentionnée ailleurs	10 101,80		12 500		10 327,85	
490	Santé publique	10 101,80		12 500		10 327,85	
490.3631.10	Financement dispositif pré-hospitalier	10 101,80		12 500		10 327,85	

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	PREVOYANCE SOCIALE	310 735,40	40 777,05	411 100	129 500	382 809,60	87 387,60
52	Invalidité	109 211,68		115 700		118 421,63	
523	Foyers pour invalides	109 211,68		115 700		118 421,63	
523.3631.04	Partic. aux mesures en faveur des handicapés	109 211,68		115 700		118 421,63	
53	Vieillesse et survivants	63 809,29	3 966,40	61 500	3 600	62 396,75	3 584,80
531	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)		3 966,40		3 600		3 584,80
531.4631.10	Rénumération agent AVS		3 966,40		3 600		3 584,80
532	Prestations complémentaires à l'AVS / AI	56 703,99		56 500		57 476,10	
532.3631.03	Partic. aux prestations compl. AVS/AI	53 107,04		53 200		53 717,19	
532.3631.07	Partic. alloc. famil. personnes sans activité	3 596,95		3 300		3 758,91	
535	Prestations de vieillesse	7 105,30		5 000		4 920,65	
535.3130.13	Préstations en faveur des aînés	7 105,30		4 000		4 920,65	
535.3199.01	Cadeaux jubilaire, bénévolat			1 000			
54	Famille et jeunesse	36 070,03	6 235,70	41 600	2 900	52 939,46	7 354,80
543	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	1 579,98		2 400		1 659,41	
543.3637.00	Partic. avances pensions alimentaires	1 579,98		2 400		1 659,41	
544	Protection de la jeunesse (en général)	10 800,00		12 000		17 400,00	
544.3631.11	Participation aux curatelles éducatives	10 800,00		12 000		17 400,00	
545	Prestations aux familles (en général)	23 690,05	6 235,70	27 200	2 900	33 880,05	7 354,80
545.3120.01	Electricité	274,00		300		216,25	
545.3130.19	Frais divers garderie	102,70				102,70	
545.3632.06	Cantine scolaire intercommunale	11 009,85		5 400		9 869,95	
545.3636.03	Subventions APAC	12 227,50		20 000		23 539,15	
545.3637.05	Sacs taxés en faveur des familles	76,00		1 500		152,00	
545.4632.08	Cantine scolaire recettes intercommunales		6 235,70		2 900		7 354,80
57	Aide sociale et domaine de l'asile	101 644,40	30 574,95	192 300	123 000	149 051,76	76 448,00
572	Aide sociale (économique)	95 130,79	30 574,95	185 200	123 000	141 798,43	76 448,00
572.3199.03	Divers secours	300,00		500		300,00	
572.3637.03	Aide sociale	64 255,84		61 700		65 050,48	
572.3637.07	Secours et assistances	30 574,95		123 000		76 447,95	
572.4631.18	Remb. Cantonal aide sociale		30 574,95		123 000		76 448,00
574	Fonds cantonal pour l'emploi	5 549,26		5 900		6 281,83	
574.3631.12	Partic. au fond cantonal pour l'emploi	5 549,26		5 900		6 281,83	

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
579	Assistance non mentionné ailleurs	964,35		1 200		971,50	
579.3632.12	Frais d'intégration	964,35		1 200		971,50	

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	423 053,16	46 736,73	429 580	40 900	433 770,32	57 139,51
61	Circulation routière	408 883,16	46 736,73	415 780	40 900	420 029,52	57 139,51
613	Routes cantonales	85 693,45		101 650		94 088,65	
613.3631.05	Partic. aux frais d'entretien routes cantonales	82 069,95		90 000		92 468,65	
613.3660.10	Amortissements	3 623,50		11 650		1 620,00	
615	Routes communales	323 189,71	46 736,73	314 130	40 900	325 940,87	57 139,51
615.3010.00	Traitements du personnel	171 156,35		166 700		171 052,80	
615.3050.00	Cotisations AVS/AI/AC	10 930,67		11 900		11 189,45	
615.3052.00	Cotisations LPP	11 493,60		11 500		5 256,60	
615.3053.00	Cotisations LAA	645,17		800		846,35	
615.3054.00	Cotisations CIVAF	4 632,07		5 400		5 119,66	
615.3055.00	Cotisations APG	-1 083,50		1 350		1 360,54	
615.3101.00	Produit et matériel de conciergerie	2 401,05		500		133,25	
615.3101.04	Achat carburant	4 086,05		5 000		3 701,10	
615.3110.00	Mobilier	34,80					
615.3111.00	Machines et outillage	3 327,10		5 000		8 855,27	
615.3112.00	Frais du personnel	1 000,00		1 500		149,20	
615.3120.00	Electricité éclairage public	2 640,95		3 000		2 816,75	
615.3120.01	Electricité	2 667,90		1 500		656,85	
615.3130.07	Frais de téléphone et multimédia	2 316,55		2 000		707,90	
615.3130.21	Frais divers	167,15		500		214,75	
615.3134.01	Assurance bâtiments	478,45		500		436,00	
615.3134.02	Assurances véhicules	4 901,30		5 100		5 098,30	
615.3137.02	Impôts véhicules	825,00		900		877,50	
615.3141.00	Entretien réseau routier communal	11 030,00		5 000		2 772,70	
615.3141.02	Déblaiement des neiges	30,00		1 500		412,10	
615.3141.10	Entretien éclairage public	8 307,65		5 400		9 177,45	
615.3144.04	Entretien bâtiment voirie	1 298,05		1 500		1 319,65	
615.3151.00	Entretien véhicules et matériel	11 236,85		10 000		12 691,85	
615.3160.01	Loyer DDP bâtiment de voirie	1 826,65		1 800		1 820,80	
615.3170.00	Frais de déplacements et autres	912,00		1 000		725,00	
615.3300.10	Amortis. routes, voies communication	42 288,50		44 680		45 471,55	
615.3300.40	Amortissements bâtiments	7 288,50		7 280		7 922,30	
615.3300.60	Amortissements biens meubles	16 350,85		12 820		25 155,20	
615.4463.00	Travaux facturés à des tiers		1 920,00				2 910,00
615.4472.01	Location places de parc		8 550,00		9 000		9 000,00
615.4612.10	Partic. Bourgeoisie salaires employés		14 808,75		10 000		23 818,04
615.4632.10	Partic. Bourgeoisie entretien véhicules		1 457,98		1 900		1 411,47
615.4910.03	Prestations internes environnement		20 000,00		20 000		20 000,00
62	Transports publics	14 170,00		13 800		13 740,80	
622	Trafic régional	14 170,00		13 800		13 740,80	

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
622.3631.13	Partic. au déficit des transports publics	12 257,70		12 000		11 848,80	
622.3634.03	Participation au Lunabus	1 912,30		1 800		1 892,00	

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	562 496,25	455 320,10	665 820	551 240	680 108,23	551 018,68
71	Approvisionnement en eau	212 000,05	212 000,05	266 960	266 960	229 235,24	229 235,24
710	Approvisionnement en eau	212 000,05	212 000,05	266 960	266 960	229 235,24	229 235,24
710.3090.00	Frais de formation personnel	419,98					
710.3120.01	Electricité	670,60		200		232,55	
710.3120.03	Achat eau potable Dorénaz	2 907,29		10 000		3 675,00	
710.3130.17	Prestations pour tiers	7 888,02		8 000		7 772,00	
710.3132.04	Analyses bactériologiques	1 762,53		2 800		2 865,45	
710.3134.01	Assurance bâtiments	33,80		50		31,80	
710.3143.03	Entretien réseau eau potable	24 057,43		20 000		28 235,17	
710.3181.00	Perte sur taxes eau potable	112,80		500		224,80	
710.3199.05	TVA correction	-0,88					
710.3300.30	Amortis. autres travaux de génie civil	164 922,35		210 410		163 339,15	
710.3320.90	Amortis. immobilisations incorporelles	743,65				1 487,35	
710.3940.00	Intérêts imputés	8 482,48		15 000		21 371,97	
710.4240.00	Taxes de base		77 410,43		155 000		111 906,85
710.4250.03	Vente eau Arma Suisse		50 675,00		50 000		50 628,35
710.4250.04	Vente eau Lavey-Morcles		33 323,05		33 000		33 217,90
710.4250.05	Vente eau Carrière Aboyeu		2 144,25		2 200		2 200,00
710.4510.00	Prélèvement sur les financements spéciaux		48 447,32		26 760		31 282,14
72	Traitement des eaux usées	130 897,53	130 897,53	168 280	168 280	130 018,57	130 018,57
720	Traitement des eaux usées	130 897,53	130 897,53	168 280	168 280	130 018,57	130 018,57
720.3120.01	Electricité	56,30				244,25	
720.3137.01	Taxe micro-polluants	5 804,55		5 700		5 459,85	
720.3143.07	Entretien réseau égouts			5 000		12 524,20	
720.3181.01	Perte sur taxes eaux usées	820,32		500		718,60	
720.3300.30	Amortis. autres travaux de génie civil	37 362,25		37 360		40 174,50	
720.3320.90	Amortis. immobilisations incorporelles	22 196,20		51 120		3 604,00	
720.3632.01	Participation à la STEP intercommunale	62 651,00		64 600		63 048,10	
720.3940.00	Intérêts imputés	2 006,91		4 000		4 245,07	
720.4240.00	Taxes de base		98 208,45		100 000		100 994,75
720.4402.00	Revenus extraordinaires						2 603,34
720.4510.00	Prélèvement sur les financements spéciaux		32 689,08		68 280		26 420,48
73	Gestion des déchets	96 252,77	96 252,77	90 000	90 000	95 315,87	95 315,87
730	Gestion des déchets	96 252,77	96 252,77	90 000	90 000	95 315,87	95 315,87
730.3130.00	Enlèvement des ordures	20 712,65		20 000		20 409,30	
730.3130.01	Traitement des ordures	7 532,49		10 000		8 639,15	
730.3130.02	Entretien écopoints par tiers	21 008,35		20 000		19 759,90	
730.3143.01	Entretien des écopoints					95,00	

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
730.3181.02	Perte sur taxes traitement des déchets	159,90		500		312,95	
730.3300.30	Amortis. autres travaux de génie civil	2 083,25		2 080		2 240,05	
730.3510.00	Attribution aux financements spéciaux			620			
730.3632.20	Participation déchetterie intercommunale	44 649,02		36 500		43 624,41	
730.3940.00	Intérêts imputés	107,11		300		235,11	
730.4240.00	Taxes de base		44 328,55		45 000		45 113,30
730.4240.01	Taxes aux sacs		33 712,10		40 000		34 621,66
730.4250.00	Contributions recyclage verres		3 034,44		4 000		3 963,19
730.4260.04	Recettes diverses		166,51		500		2 629,70
730.4510.00	Prélèvement sur les financements spéciaux		14 243,29				8 591,49
730.4632.09	Recettes déchetterie intercommunale		767,88		500		396,53
74	Aménagements	54 026,65	-371,00	89 150	20 000	77 271,20	63 185,90
741	Corrections de cours d'eau	50 645,90	14 629,00	79 650	20 000	50 826,05	25 759,90
741.3142.06	Entretien des berges du Rhône	18 147,85		10 000		11 877,55	
741.3142.07	Entretien des cours d'eau	330,00		2 000		2 188,75	
741.3142.08	Entretien des canaux	3 743,40		2 000		3 709,65	
741.3300.20	Amortis. amén. des cours d'eau	6 310,05		40 850		5 363,05	
741.3320.90	Amortis. immobilisations incorporelles	2 114,60					
741.3631.15	Part communale correction du Rhône			4 800		7 687,05	
741.3910.03	Prestations internes environnement	20 000,00		20 000		20 000,00	
741.4631.06	Subv. Entretien berges du Rhône		6 330,50		10 000		9 564,70
741.4631.07	Subv. Entretien des cours d'eau				2 000		2 828,35
741.4631.08	Subv. Entretien des canaux		8 298,50		8 000		13 366,85
745	Dangers naturels	3 380,75	-15 000,00	9 500		26 445,15	37 426,00
745.3132.07	Honoraires divers, expertise	3 380,75				9 949,35	
745.3143.06	Travaux de protection et sécurisation			5 000		14 968,40	
745.3320.90	Amortis. immobilisations incorporelles			3 300			
745.3632.26	Travaux de sécurité			1 200		1 527,40	
745.4631.01	Subvention cantonale		-15 000,00				37 426,00
75	Protection des espèces et du paysage	3 813,30		4 000		4 241,45	
750	Protection des espèces et du paysage	3 813,30		4 000		4 241,45	
750.3132.06	Lutte contre les parasites	3 813,30		4 000		4 241,45	
77	Protection de l'environnement, autres	3 629,40	1 700,00	2 500	1 000	2 854,40	100,00
771	Cimetières, crématoires (en général)	2 509,50	1 700,00	1 500	1 000	1 734,50	100,00
771.3143.05	Entretien cimetière	2 002,80		1 000		1 189,65	
771.3300.30	Amortis. autres travaux de génie civil	506,70		500		544,85	
771.4240.03	Taxes d'inhumation		1 700,00		1 000		100,00
779	Protection de l'environnement, autres	1 119,90		1 000		1 119,90	
779.3101.03	Achat sachets pour chiens	1 119,90		1 000		1 119,90	

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
79	Aménagement du territoire	61 876,55	14 840,75	44 930	5 000	141 171,50	33 163,10
790	Aménagement du territoire	59 187,05	10 368,00	44 930	5 000	110 055,35	11 381,80
790.3102.01	Mises à l'enquête publique	180,00		1 000		810,00	
790.3130.14	Autorisation de construire	4 832,85		2 000		5 734,75	
790.3132.05	Frais d'aménagement du territoire			5 000		7 063,85	
790.3132.07	Honoraires divers, expertise					819,55	
790.3320.90	Amortis. immobilisations incorporelles	48 470,90		27 730		88 093,95	
790.3632.19	Antenne région Valais romand	3 203,30		4 200		2 961,50	
790.3632.21	Frais synergie construction St-Maurice	2 500,00		2 500		2 765,75	
790.3634.05	Contrib. plan directeur coude du Rhône			1 500			
790.3637.06	Subvention des façades			1 000		1 806,00	
790.4210.14	Autorisations de bâtir		10 368,00		5 000		11 381,80
791	Intempéries	2 689,50	4 472,75			31 116,15	21 781,30
791.3190.00	Intempéries	2 689,50				31 116,15	
791.4631.15	Subv. Intempéries		4 472,75				21 781,30

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE	127 325,60	113 044,27	144 980	159 400	35 071,50	98 778,53
81	Agriculture	103 645,10	21 159,00	121 800	64 400	12 387,40	1 989,83
811	Administration, exécution et contrôle	250,00		300		250,00	
811.3000.05	Indemnité préposé culture des champs	250,00		300		250,00	
812	Améliorations structurelles	1 692,35		10 880		3 417,30	
812.3300.30	Amortis. autres travaux de génie civil	1 692,35		10 880		1 819,75	
812.3632.22	Subv. réseau écologique Massongex					1 597,55	
818	Agriculture de montagne	100 995,20	21 159,00	110 000	64 400	7 959,30	1 989,83
818.3141.01	Entretien routes d'alpage	100 995,20		110 000		7 959,30	
818.4632.00	Partic. Bourgeoisie entretien routes d'alpage		21 159,00		15 000		1 989,83
818.4632.01	Partic. canton de Vaud				49 400		
819	Irrigation	707,55		620		760,80	
819.3300.30	Amortis. autres travaux de génie civil	707,55		620		760,80	
82	Sylviculture	11 566,00	2 766,00	11 100	5 000	10 462,00	5 581,03
820	Sylviculture	11 566,00	2 766,00	11 100	5 000	10 462,00	5 581,03
820.3612.02	Partic. Entretien forêts protection	1 000,00		100		100,00	
820.3632.16	Subv. Salaire garde forestier	10 566,00		11 000		10 362,00	
820.4260.10	Rétrocession Triage Forestier		2 766,00		5 000		5 581,03
87	Combustibles et énergie	12 114,50	89 119,27	12 080	90 000	12 222,10	91 207,67
871	Electricité	12 114,50	89 119,27	12 080	90 000	12 222,10	91 207,67
871.3134.01	Assurance bâtiments	2 951,95		2 700		2 707,15	
871.3143.08	Entretien micro-centrale	4 782,35		5 000		4 805,05	
871.3300.30	Amortis. autres travaux de génie civil	4 380,20		4 380		4 709,90	
871.4250.02	Vente énergie micro-centrale		89 119,27		90 000		91 207,67

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS	151 577,25	2 731 195,86	96 300	2 707 500	113 855,95	2 744 859,31
91	Impôts	94 044,20	2 101 626,05	53 000	2 079 000	53 841,01	2 064 694,52
910	Impôts personnes physiques	94 044,20	1 592 865,55	53 000	1 829 000	53 841,01	1 787 085,42
910.3181.03	Pertes fiscales	50 274,76		20 000		17 709,65	
910.3181.04	Remises impôts	3 059,60		500			
910.3181.06	Perte autres impôts	638,25		500		689,40	
910.3602.00	Impôt payé s/immeubles bâtis art. 188	40 071,59		32 000		35 441,96	
910.4000.00	Revenu des personnes physiques		1 143 586,05		1 450 000		1 361 795,20
910.4001.00	Fortune personnes physiques		180 015,05		160 000		163 131,55
910.4002.00	Impôt source personnes physiques		85 350,30		80 000		98 915,77
910.4008.00	Impôt personnel		10 103,35		9 000		1 072,00
910.4021.01	Impôt foncier personnes physiques		80 078,85		65 000		57 982,60
910.4022.00	Impôt s/prestations en capital		24 424,65		40 000		73 107,20
910.4022.01	Impôt s/gains immobiliers		46 015,85		2 000		8 173,45
910.4024.00	Impôt s/successions et donations						751,05
910.4033.00	Impôt sur les chiens		10 540,00		11 000		10 520,00
910.4602.00	Impôts s/immeubles bâtis art. 188		12 751,45		12 000		11 636,60
911	Impôts personnes morales		508 760,50		250 000		277 609,10
911.4010.00	Impôt s/bénéfice personnes morales		280 275,25		140 000		99 846,25
911.4011.00	Impôt s/capital peronnes morales		128 639,45		50 000		73 295,05
911.4021.02	Impôt foncier personnes morales		99 845,80		60 000		104 467,80
93	Péréquation financière et compensation des charges		405 604,00		404 000		390 281,00
930	Péréquation financière et compensation des charges		405 604,00		404 000		390 281,00
930.4621.10	Répartition du fonds de péréquation financière		405 604,00		404 000		390 281,00
95	Part aux recettes, autres	3 404,70	182 542,51	2 300	179 300	2 420,10	242 442,89
950	Quotes-parts, autres	3 404,70	182 542,51	2 300	179 300	2 420,10	242 442,89
950.3611.03	Contribution fonds pour les cours d'eau	2 797,35		1 700		1 849,45	
950.3611.04	Collectivité concédante au franc du paysage	607,35		600		570,65	
950.4100.00	Energie gratuite FOMAB		1 500,00		1 500		1 500,00
950.4120.00	Redevances hydrauliques		7 413,60		6 500		7 100,65
950.4120.02	Redevances RhônEole		48 666,00		50 000		49 744,30
950.4120.07	Redevances FOMAB		30 449,70		50 000		73 326,50
950.4120.08	Redevances SIL		20 346,05		20 000		19 135,75
950.4451.03	Dividende FOMAB		60 000,00		40 000		80 000,00
950.4451.05	Dividende Rhôneole		11 250,00		11 000		11 250,00
950.4601.00	Part communale aux autorisations d'exploiter		312,46		300		385,69
950.4601.01	Part communale bénéfice solidarité forces hydrauliques FMV		2 604,70				
96	Administration de la fortune et de la dette	54 128,35	41 423,30	41 000	44 800	57 594,84	47 110,45

Commune de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
961	Intérêts	50 971,80	27 699,10	37 000	40 300	50 978,69	42 610,45
961.3401.00	Intérêts dettes à long terme	35 998,40		30 000		37 454,20	
961.3499.00	Intérêts rémunérateurs	14 973,40		7 000		10 921,15	
961.3840.00	Charges financières extraordinaire					2 603,34	
961.4400.00	Intérêts bancaires		6,00				6,00
961.4401.00	Intérêts moratoires		16 167,50		20 000		15 758,10
961.4401.01	Intérêts de retard récupérés		929,10		1 000		994,20
961.4940.00	Intérêts imputés		10 596,50		19 300		25 852,15
963	Immeubles et titres du patrimoine financier	3 156,55	4 500,00	4 000	4 500	6 616,15	4 500,00
963.3431.00	Entretien surface commerciale	3 156,55		4 000		6 616,15	
963.4430.00	Loyers surface commerciale		4 500,00		4 500		4 500,00
969	Patrimoine financier non mentionné ailleurs		9 224,20				
969.4419.00	Rachat ADB		9 224,20				
97	Redistributions				400		330,45
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO2				400		330,45
971.4699.00	Redistributions taxe sur CO2				400		330,45

L'extrait contient des écritures du lot/des lots qui ne sont pas encore validées et qui peuvent de ce fait à tout moment être modifiées ou supprimées.

Commune de Collonges - Comptes des investissements

315-Comptes d'investissement - Recap par dicastère
Commune de Collonges

	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINSTRATION GENERALE	192 216,85	192 216,85	160 000	160 000		
2	FORMATION			50 000	50 000		
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISE	2 945,50	2 945,50	10 000	10 000		
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	21 655,40	21 655,40	75 000	75 000	35 741,60	35 741,60
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	266 713,62	8 200,00 258 513,62	1 453 000	317 500 1 135 500	183 563,50	3 200,00 180 363,50
8	ECONOMIE PUBLIQUE			176 000	88 000 88 000		
	TOTAL	483 531,37	8 200,00 475 331,37	1 924 000	405 500 1 518 500	219 305,10	3 200,00 216 105,10

L'extrait contient des écritures du lot/des lots qui ne sont pas encore validées et qui peuvent de ce fait à tout moment être modifiées ou supprimées.

Commune de Collonges - Comptes des investissements

315-Comptes d'investissement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE	192 216,85		160 000			
02	Services généraux	192 216,85		160 000			
022	Services généraux	31 408,45					
022.5200.00	Système Abacus Finances	31 408,45					
029	Immeubles administratifs	160 808,40		160 000			
029.5040.01	Salle Prafleuri	108 569,90		130 000			
029.5040.04	Bâtiments communaux	40 672,90		30 000			
029.5060.01	Véhicules, machines	11 565,60					

Commune de Collonges - Comptes des investissements

315-Comptes d'investissement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2	FORMATION			50 000			
21	Scolarité obligatoire			50 000			
217	Bâtiments scolaires			50 000			
217.5290.03	Etude salles de classe			50 000			

Commune de Collonges - Comptes des investissements

315-Comptes d'investissement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISE	2 945,50		10 000			
34	Sport et loisirs	2 945,50		10 000			
342	Loisirs	2 945,50		10 000			
342.5010.22	Passerelle Lavey-Morcles	2 945,50		10 000			

Commune de Collonges - Comptes des investissements

315-Comptes d'investissement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	21 655,40		75 000		35 741,60	
61	Circulation routière	21 655,40		75 000		35 741,60	
613	Routes cantonales	21 655,40		75 000			
613.5610.01	Partic. frais construction routes cantoales	21 655,40		75 000			
615	Routes communales					35 741,60	
615.5010.04	Eclairage public					1 459,35	
615.5010.21	Sécurité routière					2 147,50	
615.5060.01	Véhicules, machines					21 172,00	
615.5290.04	Etude provisionnement routes					10 962,75	

Commune de Collonges - Comptes des investissements

315-Comptes d'investissement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	266 713,62	8 200,00	1 453 000	317 500	183 563,50	3 200,00
71	Approvisionnement en eau	185 956,23		535 000		49 113,75	
710	Approvisionnement en eau	185 956,23		535 000		49 113,75	
710.5030.01	Rénovation réservoir des Monts	185 921,93		535 000		47 016,05	
710.5030.02	Réservoir des Moulins	34,30					
710.5290.06	Etude réseau eau potable du Mont					2 097,70	
72	Traitement des eaux usées	40 788,49		100 000	10 000	7 208,00	
720	Traitement des eaux usées	40 788,49		100 000	10 000	7 208,00	
720.5290.00	Règlement évacuation des eaux PGEE	40 788,49		100 000		7 208,00	
720.6310.01	Subventions cantonales				10 000		
73	Gestion des déchets					2 699,00	
730	Gestion des déchets					2 699,00	
730.5540.00	Participations aux entreprises publiques					2 699,00	
74	Aménagements	27 323,75	8 200,00	800 000	307 500	9 690,95	8 000,00
741	Corrections de cours d'eau	18 891,95		750 000	262 500		
741.5020.00	Aménagement canal			750 000			
741.5290.07	Etude déplacement canal	18 891,95					
741.6310.02	Subventions cours d'eau				262 500		
745	Dangers naturels	8 431,80	8 200,00	50 000	45 000	9 690,95	8 000,00
745.5290.09	Carte des dangers	8 431,80		50 000		9 690,95	
745.6310.01	Subventions cantonales		8 200,00		45 000		8 000,00
79	Aménagement du territoire	12 645,15		18 000		114 851,80	-4 800,00
790	Aménagement du territoire	12 645,15		18 000		114 851,80	-4 800,00
790.5290.01	Mise à jour du patrimoine bâti	1 000,00		8 000		29 313,30	
790.5290.02	Règlements PAZ - RCCZ	11 645,15		10 000		85 538,50	
790.6310.01	Subventions cantonales						-4 800,00

Commune de Collonges - Comptes des investissements

315-Comptes d'investissement
Commune de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
8	ECONOMIE PUBLIQUE			176 000	88 000		
81	Agriculture			176 000	88 000		
812	Améliorations structurelles			176 000	88 000		
812.5010.20	Assainis. dessertes agricoles			176 000			
812.6310.01	Subventions cantonales				88 000		

L'extrait contient des écritures du lot/des lots qui ne sont pas encore validées et qui peuvent de ce fait à tout moment être modifiées ou supprimées.